

Les établissements médico-sociaux en France

Ces établissements ont pour mission d'accueillir et d'accompagner les personnes en situation de handicap en fonction de leur âge, leur pathologie et leur lieu de résidence.

Le manque important de structures reste une difficulté majeure tant pour les personnes que pour leurs familles.

Les accueils ne sont pas les mêmes selon que l'on soit atteint d'un handicap physique, psychique ou mental. C'est pourquoi il existe une diversité de structures répondant à des critères précis de prise en charge.

Selon différentes récentes enquêtes on estime aujourd'hui un manque de :

- **118 000 places** pour satisfaire aux besoins actuels (dont **70 500 pour adultes, et 47 500 pour enfants**).

Selon les mêmes sources, des places d'accueil pour le maintien à domicile et l'intégration sociale sont à créer d'urgence :

- **22 000** pour les enfants (Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile : SESSAD),
- **15 000** postes nécessaires pour l'accompagnement à la scolarité (auxiliaires de vie scolaires),
- **7 000** places pour les adultes (Service d'Accompagnement Médico-Social : SAMSAH).



Selon l'âge et les capacités des personnes en situation de handicap, les établissements du secteur sanitaire et social proposent une prise en charge diversifiée : accueil pour les soins, l'hébergement, l'éducation, l'emploi.

Des « Inégalités » dans les handicaps :

Des disparités existent pour l'accueil des personnes handicapées. Ainsi, les carences de places sont considérables pour :

- les personnes polyhandicapées ;
- celles souffrant d'autisme et de Troubles Envahissants du Développement (TED) ;
- Les personnes handicapées psychiques;
- les personnes handicapées vieillissantes ;
- l'hébergement des travailleurs handicapés ;

Pour en savoir plus : www.ccah.fr

**Le handicap et la dépendance
en France, aujourd'hui**